



# Communiqué de presse

Date : 20 mars 2023

## Planning familial – un droit ouvert à tous

**Une enquête menée en Suisse en 2014 a révélé que, chez les mères mariées, une grossesse sur cinq n'était pas planifiée. Dans le cas des mères non mariées, il s'agit même d'une grossesse sur trois. L'égalité des chances dans l'accès aux méthodes de planning familial est indispensable pour que les femmes puissent choisir librement le moment de leur grossesse. Rédigé par Sonja Merten, membre de la commission, le *policy brief* n° 6 de la Commission fédérale pour les questions familiales COFF propose des solutions pour y parvenir.**

L'autrice recommande que le coût des moyens de contraception (y compris la pilule du lendemain) soit pris en charge par l'assurance de base, au moins pour les bénéficiaires de l'aide sociale, les requérants d'asile, les jeunes adultes jusqu'à 25 ans et les personnes au bénéfice de subsides à l'assurance-maladie. Selon elle, il convient par ailleurs de diffuser auprès d'un large public davantage d'informations sur le planning familial, et ce dans le plus grand nombre de langues possibles. Enfin, elle recommande de prendre en charge le coût d'interprètes professionnels lors des entretiens de conseil et de renforcer l'éducation sexuelle dans les établissements de formation. De telles mesures auraient un effet favorable sur la planification des grossesses, qu'il s'agisse de fonder une famille ou de l'agrandir, et donc sur la santé et les perspectives de développement des enfants, des mères et des familles dans leur ensemble.

### Questions de société et politique familiale

La COFF est une commission extraparlamentaire consultative qui s'engage pour des conditions favorables aux familles. En tant que commission spécialisée, elle fournit aux autorités politiques et administratives des connaissances spécifiques sur la politique familiale. Elle publie régulièrement des [policy briefs](#) sur des sujets d'actualité importants pour la vie des familles.

Contact/reenseignements :

Nadine Hoch, responsable du secrétariat scientifique de la COFF

Adresse électronique : [nadine.hoch@bsv.admin.ch](mailto:nadine.hoch@bsv.admin.ch)

Tél. : 079 129 24 73

